

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Vernehmlassungen, CO2-Gesetz</b>
Akteure	<b>Merlini, Giovanni (fdp/plr, TI) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Vernehmlassungen, CO2-Gesetz, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Wirtschaft</b>	<b>1</b>
Geld, Wahrung und Kredit	1
Versicherungen	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

### Versicherungen

BUNDESRATSGESCHAFT  
DATUM: 09.05.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Avant meme le debut des discussions en chambre, la gauche et les associations de defense des consommateurs ont brandi la menace du referendum. Si la **modification de la loi sur le contrat d'assurance (LCA)** a ete adoptee lors du vote sur l'ensemble, il est possible de considerer que la menace du scrutin populaire a ete une tactique gagnante etant donne que le projet initial a ete largement remanie. Le PLR a notamment mis de l'eau dans son vin et rejoint les propositions de l'alliance du centre et de la gauche sur plusieurs points. Au final, 124 voix contre 26, avec l'abstention complete des Verts et du Parti socialiste, ont permis a l'objet de passer la rampe.

Dans les details, la possibilite de modifier les conditions d'assurance unilateralement a ete biffee. La proposition de statu quo de Giovanni Merlini (plr, IT) a finalement contente tous les partis, avec 102 voix contre 88 et 2 abstentions. Le camp rose-vert, qui plaidait en faveur d'une suppression complete, n'a pas reussi a rallier une majorite des voix. Ensuite, par 133 voix contre 55, la gauche a impose sa volonte en cas de fin de contrat d'assurance apres un sinistre. Il n'est plus possible de supprimer ou limiter des prestations si le contrat echoit apres l'accident ou la maladie. Puis, le renouvellement automatique des contrats a ete au centre des debats. Ainsi, un delai de resiliation a ete impose. De plus, seul l'assure pourra resilier son contrat dans le cas de l'assurance maladie. La proposition du PLR d'introduire une exception pour les complementaires n'a pas seduit la Chambre du peuple. La possibilite de resiliation par voie electronique a ete introduite. Finalement, par 108 voix contre 76 et 1 abstention, l'assurance responsabilite civile d'une exploitation industrielle couvrira dorenavant tous les travailleurs de l'exploitation.<sup>1</sup>

---

1) BO CN, 2019, pp.728 s.; BaZ, TA, 8.5.19; AZ, 9.5.19; AZ, BaZ, LT, NZZ, 10.5.19